

## **FICHE DESCRIPTIVE**

### **CACES Transpalette à conducteur porté R489 CAT. 1A**

#### **Pré-requis d'accès à la formation**

- \_\_\_Avoir 18 ans
- \_\_\_Etre apte médicalement

#### **Modalité et délais d'accès à la formation**

Un entretien avec le candidat et la vérification des pré-requis sont effectués au préalable.

#### **Objectifs de la formation**

Être capable d'effectuer les différentes opérations de manutention avec un chariot automoteur de manutention a conducteur porté de catégorie 1 en respectant les règles et selon la recommandation CNAM-TS R489.

#### **Durée de la formation : 35 H**

**Rythme** : Du lundi au jeudi de 8h-12h et de 13 :30h-16 :30h (soit 5 jours de formation).

#### **Nombre minimum et maximum de stagiaires**

**Nombre minimum** : 4

**Nombre maximum** : 8

#### **Tarif**

Le coût horaire à partir de 30 €

#### **Programme de formation**

- **Accueil et présentation de la formation**
- **Les principaux facteurs d'accidents liés à l'utilisation des chariots**
- **Les risques du métier**
- **Les différentes instances et organismes de prévention**
- **La technologie et le fonctionnement du chariot :**
  - Les principales catégories de chariots et leurs caractéristiques fonctionnelles. Il aidera à déduire leurs utilisations courantes et leur limite.
  - Les différents organes, leur technologie, leur fonction : groupe propulseur, circuit hydraulique, ensemble élévateur, équipement porte-charge.
- **La circulation en sécurité :**
  - Pouvoir interpréter la signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation

- Identifier les principaux risques d'accidents lors de l'utilisation d'un chariot automoteur
  - Interpréter les informations données par la lecture de la plaque de charge et en déduire les conditions de stabilité frontale du chariot.
  - Connaître les dispositifs de sécurité pour le conducteur et leur fonction : protège-conducteur, bouclier, dossier de charge, réglage du siège, EPI nécessaire, etc.
  - Savoir les règles de circulation et les règles de conduite à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise
  - Identifier les différents paramètres (état du sol, charge, vitesse, etc.) et leur influence sur la distance de freinage du chariot.
  - Identifier les produits dangereux par leurs étiquettes et les risques liés à leur manutention
  - Connaître les vérifications et les opérations de maintenance de son ressort.
- **Les techniques de manutention**
  - **Les techniques d'utilisation et de stockage :**
    - Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée
    - Effectuer les vérifications et les opérations nécessaires avant la prise et la fin de poste
    - Savoir circuler en toute sécurité avec un chariot à vide, chargé, en marche avant, en marche arrière, en virage....
    - Savoir arrêter le chariot en position de sécurité
    - Pouvoir circuler et s'arrêter sur un plan incliné
    - Réussir à prendre et déposer une charge au sol
    - Effectuer un gerbage et un dégerbage en pile
    - Réussir à effectuer la mise en stock et le déstockage d'une charge à tous les niveaux d'un paletier jusqu'à une hauteur de 4m
    - Assurer depuis le sol le chargement et le déchargement latéral d'un camion ou d'une remorque
    - Effectuer la prise, le transport et la dépose d'une charge longue
    - Repérer les anomalies et difficultés rencontrées afin de les signaler à sa hiérarchie
    - Effectuer les opérations de maintenance de son ressort
  - **Synthèse du stage**
  - **Evaluation des acquis par un organisme indépendant**

## Dates de la formation

Un calendrier prévisionnel des sessions de formation est déterminé chaque année. Il existe au minimum une session par mois.

## Lieux de la formation

Carrère 97232 Le Lamentin



## Modalités pédagogiques et moyens d'encadrement

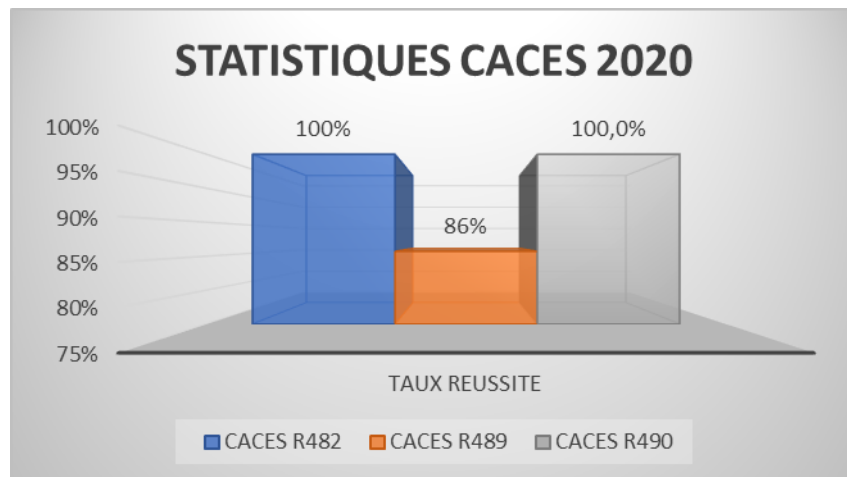
- Mise à disposition de manuels de formation et vidéoprojecteurs
- Cas pratiques
- Echanges d'expériences et débats
- Formation sur chariot
- Piste privée de maniabilité
- Equipe de formateurs permanents

## Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation et le cas échéant de l'examen

- Evaluations théoriques et pratiques réalisées par un testeur agréé indépendant du centre de formation.
- Feuilles d'émargement signées par demi-journée.

## Formalisation à l'issue de la formation

Après examen, si résultat favorable, délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES).



**A NOTER :** La certification CACES est valable 5 ans. Une réactualisation devra être effectuée au bout de ces 5 ans.